



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

COUR D'APPEL D'AIX EN PROVENCE
**TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE TOULON**

N° de Parquet : 10/15791

Monsieur VIALA Christian
112 rue de l'Equinoxe
Lotissement Plein Soleil
83150 -BANDOL

CONVOCATION

Sur décision de Monsieur le **Procureur de la République**, je suis mandaté pour vous recevoir.

Vous avez été mis en cause pour les motifs suivants :

Injure Publique en Mars 2010 à Bandol.

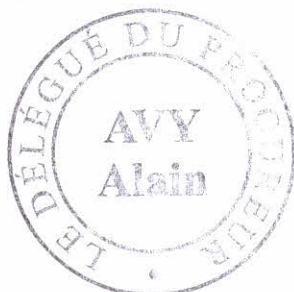
Vous êtes invité à comparaitre

Le Mercredi 30 Juin 2010 à 09H20 à

**Maison de Justice et du Droit
Traverse des Minimes – Place Besagne – Espace Mayol
Bâtiment du Conseil Général
83000 – TOULON**

Toute absence ou refus de se rendre à cette convocation vous expose à des poursuites pénales devant le Tribunal Correctionnel

En cas d'impossibilité majeure (maladie, hospitalisation...) vous devez prévenir le **Greffier de la Maison de Justice et du Droit au 04 94 87 14 60**, et confirmer immédiatement votre empêchement par l'envoi d'un justificatif de votre absence au **fax 04 94 58 96 71 en mentionnant votre N° de téléphone**.



A Toulon le 10 Juin 2010